

**Le mercredi 11 Août deux mille-vingt et un à dix-huit heures trente**, les Conseillers Municipaux se sont réunis, salle de la mairie, suite à convocation en date du 05 Août 2021, sous la Présidence de Monsieur Marc BOUTROY.

**Etaient présents** : Mesdames, Marie-Paule CAMPION, Florence DUFOSSÉ, Messieurs Louis KALTENBACH, Pascal DUQUESNE, Jérémy TERRAL, Didier HAMY.

**Etaient absents** : Mmes Catherine VEROVE, Gertrude LEJOSNE (qui donne pouvoir à madame CAMPION), Messieurs Louis BOUTROY, Adrien BOLLART

Monsieur Jérémy TERRAL a été élu secrétaire de séance.

Le compte rendu de la réunion précédente a été donné à chaque membre du Conseil Municipal.

L'Assemblée l'a adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire passe à **l'ordre du jour** :

**Rémunération de l'agent du Point information touristique**

La trésorerie de CALAIS nous demande de rectifier un trop perçu sur le salaire de juillet concernant notre agent au point information.

Une régularisation a donc été faite sur la paie du mois d'Août.

**Abri vélos et Poubelles "ECOLE"**

Pour la construction d'un chalet pour ranger les vélos de l'école, 3 devis ont été établis auprès de 3 entreprises :

**SAS GOUDALLE Charpente** au N° 50 Rue Principale à PREURES (62650)

Pour un montant de : **3 741.20 € HT**

**SARL HENNUYER, Parc d'Activités de la Trésorerie** au N° 36 Route de la Trésorerie à WIMILLE (62126)

Pour un montant de : **9 153.66 € HT**

**TAVERNE** à Fiennes au N° 65 Rue du Courtil aux Geais à Fiennes (62132)

Pour une construction identique au bâtiment existant ;

Pour un montant de : **8 377.00 € HT**

Après discussion l'Assemblée a opté pour faire appel à l'entreprise TAVERNE pour une construction traditionnelle en parpaing.

Ce genre de construction, nécessitera moins d'entretien dans le temps.

**Questions diverses**

Néant.